URIOPSS Hauts-de-France

PROGRAMME DE FORMATION

Réduire l'Agressivité – Stratégies d'Urgence

Des outils additionnels pour prévenir et prédire l'évolution des situations à risque plus élevées et pour gérer les comportements plus complexes.
Les Interventions de Sécurité sont élargies et approfondies et peuvent demander l'intervention de 4 à 5 personnes.
Un outil spécifique de débriefing afin de gérer l'après-crise et d'en tirer des conclusions pour améliorer la prévention par la suite

Objectifs pédagogiques

- Savoir prévenir, désamorcer et répondre aux comportements agressifs
- Comprendre les mécanismes de développement d'une situation de crise
- Développer sa communication verbale, non-verbale et paraverbale
- Évaluer rapidement le niveau de risque
- Maîtriser des techniques de désengagement sûres
- Utiliser les techniques d'intervention physiques de dernier recours pour des situations à risques faibles à élevés
- Gérer l'après-crise grâce à des outils de débriefing
- Renforcer l'analyse des risques et la gestion d'après-crise par des outils complémentaires
- Renforcer les techniques de désengagement pour des risques élevés et extrêmes
- Renforcer les approches d'équipe d'urgence
- Renforcer les techniques d'intervention physiques jusqu'à 5 professionnels
- Renforcer les interventions physiques avec l'accompagnement et le maintien des personnes au sol en sécurité

Programme

- Le modèle de développement des crises de CPI
- Expérience intégrée
- Compétences en communication
- Répondre aux comportements défensifs
- Interventions de sécurité
- Prise de décision
- Techniques de désengagement
- Introduction au Interventions Restrictives
- Techniques de maintien
- Gestion de l'après-crise
- Prise de décision - Outil complémentaire : Échelle Broset

- Techniques de désengagement - Prise au cou par l'arrière
- Techniques de désengagement d'urgence - Réponses d'urgence
- Technique de maintien - Ajout d'une troisième professionnel assis et debout - Accompagnement au sol - Maintien au sol - Ajout d'une 4ème et d'une 5ème personne
- Entrée et sortie de la salle d'isolement / apaisement
- Administration d'un tranquilisant rapide d'urgence lors d'un maintien au sol
- Retrait de vêtement dangereux lors d'un maintien au sol
- Gestion de l'après-crise - Outil complémentaire : Modèle IBERA

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'accompagnement social et médico-social qui ont besoin de stratégies d'urgence pour faire face à des situations où les risques peuvent être extrêmes. Elle couvre les éléments fondamentaux de la prévention et du désamorçage et renforce l'analyse des risques ou la gestion d'après-crise. Les interventions de sécurité de dernier recours couvrent les désengagement d'urgence, les interventions d'équipe d'urgence ainsi que des maintiens au sol d'urgence qui peuvent nécessiter jusqu'à 5 professionnels. L'ensemble des stratégies couvertes dans cette formation en font la plus complète proposée à l'heure actuelle. Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation. Une analyse des risques de votre établissement est proposée afin de déterminer si cette formation répond à vos besoins.

Durée, effectifs

4 jour(s) - 28 heures

15 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Formateur du CPI
Blog CPI : des conseils positifs pour mieux gérer les situations difficiles | Crisis Prevention Institute (CPI)
Crisis Prevention Institute en France - Organisme de formation en prévention de la violence - YouTube

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

La formation est réalisée en présentiel. Comme pour toutes formation aux adultes, elle implique une part importante d'engagement et de participation de la part des stagiaires. Ils seront sollicités pour fournir des exemples concrets issus de leur réalité professionnelle, pour participer à des

discussions et des activités de groupe, à des mises en situations ou à des jeux de rôle et pour pratiquer des interventions physiques en toute sécurité.

Les formateurs utilisent divers modalités d'apprentissage (visuelle, orale et pratique) afin de stimuler l'intérêt et consolider les apprentissages. Un cahier du participant incluant tous les éléments de la formation est fournit.

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation des acquis est entendu comme un processus continu au sein de cette formation. Elle commence par un test de positionnement qui permet au formateur d'adapter le contenu aux attentes des participants. Elle se poursuit tout au long de la formation sur des facteurs clés comme la présence, la ponctualité, la participation active et la démonstration de valeurs en accord avec le contenu du programme. Les connaissances sont évaluées à la fin de chaque module (contrôle des connaissances). Les participants sont aussi appelés à s'autoévaluer par une activité de réflexion personnelle. Les compétences physiques du programme sont évaluées par le formateur au cours des activités pratiques. A la fin de la formation, un examen écrit clôture le processus d'évaluation et une carte certifiant les acquis est transmise au participant selon les résultats obtenus.

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.

- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).